

Institut de la Providence à Champion : "Nos élèves sont formés au numérique"

La Dernière Heure (DHNet) Publié le 26-10-20 à 16h22 - Mis à jour le 26-10-20 à 17h34 - Grégory Piérard
L'école aborde l'enseignement à distance avec sérénité
mais est bien consciente d'être privilégiée



A partir de ce mercredi, l'enseignement pour les élèves du secondaire devra être obligatoirement dispensé à distance. Pour l'Institut de la Providence à Champion, cela ne posera aucun souci. « On avait anticipé cette mesure dès le mois de septembre » explique le directeur Olaf Mertens. « Nous avons formé nos étudiants à l'utilisation d'une plateforme numérique. Ceux qui ont été à un moment donné ont été placés en quarantaine y avaient déjà accès. Les professeurs avaient déjà pris l'habitude de donner aussi leurs cours en visioconférence. Tous les mercredis, on demandait aux élèves de réaliser des travaux à distance. Il faut savoir aussi que cela fait 6-7 ans qu'on crée une adresse mail pour les plus jeunes et qu'on leur apprend à utiliser un agenda numérique. »

Tous les professeurs ne sont pas nécessairement égaux devant les contraintes liées au numérique mais à ce niveau-là aussi, un encadrement a été prévu de longue date. « Nous avons des référents numériques qui ont donné des cours à ceux qui en avaient le plus besoin. Il existe aussi une belle solidarité et une entraide naturelle. » A distance, l'enseignement doit également évoluer. « Mettre des vidéos à la disposition des élèves est intéressant et ensuite, on peut prévoir des séances de question-réponses. C'est de la pédagogie inversée. »

L'Institut peut s'appuyer sur une enquête interne pour avoir certains apaisements. En son sein, il n'est pas question de fracture numérique. « 96% des élèves disposent d'un PC à la maison et 99,9% ont une connexion Internet. Ceci dit, il est évident que dans les familles nombreuses, il est difficile de partager l'unique PC disponible. 75 iPad sont à la disposition de ceux qui en auront besoin. Nous avons aussi demandé si nos élèves bénéficiaient d'un espace privé pour suivre les cours à distance. C'est oui dans plus de 90% des cas. Nous sommes bien conscients que nous sommes des privilégiés. D'autres établissements devront pouvoir gérer le manque de ressources de leurs élèves et trouver des solutions. Ici, ce n'est que trois jours mais pour les écoles techniques et professionnelles, il faudra faire face à d'autres difficultés. »